



251, chemin Parker
Dixville, Qc , J0B 1P0
819 849-3037

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30



ABRIS TEMPORAIRES - DATE LIMITE : 1^{ER} MAI



N'oubliez pas que tous les abris temporaires doivent être retirés de vos propriétés pour la période estivale. La date limite pour les retirer est le **1^{er} mai**. Nous comptons sur votre collaboration habituelle pour les retirer avant cette date.

819 849-7014
kionata@mrcdecoaticook.qc.ca

camp KIONATA
— RÉGION DE COATICOOK —

Inscriptions 2024
8 avril dès 8h30
au 28 avril

Site Internet pour inscription:
www.campkionata.com/inscription

Service d'urbanisme - Permis

À l'approche de la saison estivale, nous tenons à vous rappeler l'importance de planifier à l'avance vos demandes de permis auprès du Service d'urbanisme.

Que vous envisagiez des travaux de rénovations, de construction ou des projets d'aménagement, il est essentiel de prendre en compte les délais potentiels et les demandes accrues pendant cette période chargées.

En planifiant à l'avance, vous aurez le temps nécessaire pour rassembler tous les documents requis, répondre à d'éventuelles demandes de clarification et vous assurer que votre demande est complète avant de la soumettre.

Cela contribuera à garantir un processus plus fluide et une réalisation efficace de vos projets.

Nous vous remercions de votre compréhension.



BIBLIOTHÈQUE MOBILE

Vendredi 12 avril 2024
Vendredi 10 mai 2024
Vendredi 7 juin 2024

De 10 h à midi, à la salle du
conseil municipal, 251
chemin Parker

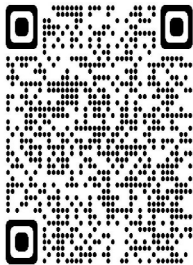


Au cours de l'année 2024, toutes les propriétés dont la vidange est prévue recevront un avis écrit par la poste afin de les aviser de la vidange de leurs fosses septiques, et ce, 2 semaines avant celle-ci.

Un dépliant expliquant les consignes de préparation pour la vidange sera également inclus dans cet envoi.

L'horaire est du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, excepté les jours fériés.

Planification de la vidange des installations septiques pour DIXVILLE

DATES	MUNICIPALITÉ	CONSIGNES ET CONSEILS PRATIQUES (Si vous avez des questions concernant le service, veuillez communiquer avec Stéphanie Lacroix au 819 849-7083, poste 216) (Pour toutes questions concernant la facturation, veuillez communiquer avec votre municipalité)
25 juin au 19 juillet	DIXVILLE	<ul style="list-style-type: none"> • Avant la vidange: Vous devez dégager les deux couvercles de votre fosse septique. En laissant un espace libre d'au moins 15 cm (6 pouces) de plus large et de plus profond que le couvercle. Identifiez clairement l'emplacement de l'installation septique à l'aide d'un piquet ou d'un autre marqueur afin de faciliter son repérage. • Lors de la vidange: Le site doit être sécuritaire et accessible (chien attaché, clôture déverrouillée, etc.). Le numéro de l'immeuble doit être visible à partir de la voie publique. Vous n'avez pas besoin d'être présent lors de la vidange. • Après la vidange: L'entrepreneur remettra les couvercles en place et vous remettra un document vous indiquant que la vidange a bien été effectuée. <p>* Si l'entrepreneur se déplace et ne peut pas vidanger la fosse, des frais d'environ 130\$ vous seront facturés par la municipalité.</p> 

CONSEIL MUNICIPAL DE DIXVILLE

MAIRESSE: FRANÇOISE BOUCHARD

URBANISME, PERSONNEL, FINANCES, ADMINISTRATION

Disponible sur rendez-vous et par courriel : bouchard.francoise@hotmail.com

CONSEILLE(ÈRE)S:

TEDDY CHIASSON

INCENDIE, SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE

STÉPHANE CLOUTIER

LOISIRS, FAMILLES ET AÎNÉS, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

PETER BUZZELL

URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT, AQUEDUC ET ÉGOUT

ROGER HEATH

VOIRIE ET TRANSPORT

FERNANDO SANCHEZ

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ANTHONY LAROCHE

MAIRE SUPPLÉANT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT, SECTEUR AGRICOLE

EMPLOYÉS MUNICIPAUX :

TÉLÉPHONE 819 849-3037

SYLVAIN BENOÎT

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER (direction@dixville.ca)

MARIE-SOLEIL BEAULIEU

GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE (tresorerie@dixville.ca)

KRISTINE CÔTÉ

ADJOINTE ADMINISTRATIVE (secretariat@dixville.ca)

THOMAS LÉPITRE

INSPECTEUR MUNICIPAL

PROCHAIN PAIEMENT DE TAXES : 15 MAI 2024

N'hésitez pas à nous faire parvenir des chèques postdatés à l'avance ou à faire vos paiements en ligne via votre institution financière afin d'éviter les frais de retard.

COLLECTE DE RECYCLAGE/DÉCHETS/COMPOST

Veuillez contacter directement la MRC de Coaticook pour toutes questions : 819 849-9166